

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1925)
Heft: 60

Rubrik: La chambre de commerce suisse en France se développe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sanctions économiques et militaires. Fidèle à sa tradition de neutralité, elle a tendu, par l'effort de ses représentants, à affaiblir plus qu'à fortifier les dispositions du pacte, prévoyant la répression de la violence par l'organisation de la contrainte matérielle. A ses yeux, la contrainte morale demeure, dans la lutte contre la guerre, un facteur plus important et moins dangereux que la pression économique et la coercition militaire.

Notons en terminant que, dans la ligne de conduite que nous venons de retracer, la Suisse s'est presque toujours trouvée étroitement associée, en Europe, aux Etats scandinaves et aux Pays-Bas et, dans le reste du monde, aux républiques de l'Amérique latine, partisans comme elle d'une conception plus juridique que politique de la Société des Nations.

La France et ses alliés continentaux suivent à la recherche de la sécurité immédiate des voies où ne sauraient s'engager les Etats essentiellement réfractaires aux interventions coercitives. Quant à la Grande-Bretagne et à ses Dominions, intéressés à la fois à la paix générale et au maintien de leur propre empire, ils ne paraissent disposés à garantir la première en Europe que dans la mesure où le leur permet leur souci du second. Or, le centre de gravité de l'Empire britannique se déplace de plus en plus vers le nouveau monde et vers l'Extrême-Orient.

Notre but, en publiant cette étude, était de faire connaître et comprendre la politique de la Suisse dans la Société des Nations, non de la juger. Nous l'avons examinée en toute indépendance et en toute objectivité scientifique, sans en faire ni l'apo-

logie ni la critique. Nous croyons cependant — et ce sera là notre seule conclusion — que, dans ses grandes lignes, cette politique a été la seule juste et la seule possible. Elle est, en effet, déterminée par la position géographique de notre pays, ainsi que par l'histoire et la psychologie du peuple suisse, divers par la langue et les affinités ethniques, mais uni dans une commune volonté de liberté, de démocratie et de paix par la justice.

Dans les détails de son exécution, la politique de la Suisse dans la S.D.N. dépendra toujours du talent et du caractère de ses représentants, ainsi que de l'appui qu'ils trouveront auprès de la nation dont ils sont les mandataires. A cet égard, et sans flagornerie pour personne, il est permis de déclarer que, si le passé répond de l'avenir, la Suisse n'aura pas à rougir de la figure qu'elle fera devant les peuples réunis à Genève.

La S.D.N. n'a pas encore réalisé tous les espoirs, ni tenu toutes les promesses de ses fondateurs. Ce n'est pas en Suisse que l'on s'en étonnera. Si, après cinq siècles et demi d'efforts, d'union nationale et de compréhension mutuelle, le serment du Grutli n'a pas empêché la guerre du Sonderbund en Suisse, comment donc, après cinq années de tâtonnements, le Pacte de la S.D.N. aurait-il pu assurer définitivement la paix du monde? Et si l'expérience douloureuse du Sonderbund ne nous pousse ni à répudier notre passé national, ni à désespérer de l'avenir de notre pays, pourquoi donc les déceptions et les impatiences qu'ont pu nous inspirer depuis cinq ans les demi-succès et les demi-échecs de la S.D.N. nous feraient-elles renier son pacte et douter de sa destinée?

William RAPPARD.

La Chambre de Commerce suisse en France se développe

Nouveaux membres.

Dans sa dernière séance, le comité de direction de notre Chambre a procédé à l'admission des nouveaux membres suivants :

Membres effectifs :

- Banque Suisse des Chemins de fer*, Bâle.
Georges Berthoud, président du Conseil d'administration de la Société anonyme des Etablissements Brisset, à Angers (Maine-et-Loire).
Fabrique d'Appareils Electriques Fr. Sauter S. A., Bâle.
Fernand-A. Jomini, administrateur délégué de la S. A. « Olympic Garage », 56, rue La Fontaine, Paris.
Gotthelf Stamm, directeur de la maison Chabrières, Morel et Cie, à Marseille.
R. Stocker, négociant, 6, rue Joseph-Autran, à Marseille.
Edouard Tissot, ingénieur, Bâle.
Monay Cart et Cie, banque et gérance de fortunes, Morges (Suisse).

Membres adhérents

- Etablissements G.-A. Ducros*, droguerie, herboristerie, produits coloniaux, 15, rue Saint-Etienne-prolongée, Marseille.
Etablissements Rocca, Tassy et de Roux, huiles et corps gras, 9, rue de l' Arsenal, Marseille.
Les Successeurs de Louis Payan, transports internationaux, 115, rue de l'Evêché, Marseille.
Huilerie Nouvelle et Etablissements Fritsch et Cie réunis, 10, rue de la Liberté, Marseille.
Société des Huileries Valabrègue, 2, place de la Préfecture, Marseille.

On constatera, en étudiant cette liste, que notre section de Marseille et du Sud-Est s'est enrichie de sept nouveaux membres dans les dernières semaines, grâce à l'intelligente activité que ne cessent de déployer son secrétariat et son comité de direction.